

AGENCE GENERALE
DES EQUIPEMENTS ET
PRODUITS DE SANTE7 rue du Fer à Moulin - B.P.09
75221 Paris Cedex 05
Standard : 01 46 69 13 1313 rue Lavoisier
92023 Nanterre Cedex
Standard : 01 46 69 13 13DMU EP-HP
ETABLISSEMENT PHARMACEUTIQUE
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
HOPITAUX DE PARIS**Dr Claude BERNARD**
Pharmacien Responsable
& Directeur du DMU EPHP
Pharmacien des Hôpitaux
claudie.bernard@aphp.fr
01 46 69 92 38**Dr Lydie PERRON**
Cheffe du Département Qualité
Pharmacien Responsable Intérimaire
Pharmacien Hospitalier Contractuel
lydie.perron@aphp.fr
01 46 69 12 52**Dr Raul DIAZ SALMERON**
Pharmacien Affaires Réglementaires,
Pharmaceutiques et Médicales
Adjoint au Directeur du DMU
Pharmacien Responsable Intérimaire
Pharmacien des Hôpitaux
raul.diazsalmeron@aphp.fr
01 46 69 92 35**Fabienne DEBIN**
Cadre paramédical de DMU
fabienne.debin@aphp.fr
01 46 69 15 08P/13 14N**Dominique Patricia CYRILLE**
Assistante du Directeur du DMU
dominiquepatricia.cyrille@aphp.fr
01 46 69 15 10**Claudine DE ALMEIDA**
Assistante du Pharmacien Responsable
claudine.dealmeida@aphp.fr
01 46 69 12 88

Réf : CIB-PRT-MHC-26-042

Paris, le 22 septembre 2026

INFORMATION A L'ATTENTION DES PHARMACIENS DES HOPITAUX

Objet : contingentement du CITRATE DE POTASSIUM AP-HP 1 g, gélule*Envoi par courrier électronique uniquement*

Chère Consœur, Cher Confrère,

En raison d'un risque de rupture de stock, nous vous informons de la mise en place à compter de ce jour, d'une distribution contingentée de la préparation hospitalière suivante :

CITRATE DE POTASSIUM AP-HP 1 g, gélule

Code AGEPS : 7152257 ; Code SAP : 10729215

Code d'Identification des Préparations Hospitalières CIPH : 75996633

Pour rappel, l'utilisation thérapeutique déclarée à l'ANSM de cette préparation hospitalière est l'alcalinisation, notamment pour le traitement et la prévention des lithiases uriques et cystiniques, de l'acidose métabolique lors d'acidose tubulaire rénale et au cours des traitements uricosuriques et uricolytiques.

D'ici la remise à disposition, prévue courant janvier 2027, nous vous remercions de bien vouloir ajuster vos commandes à vos besoins strictement nécessaires.

Le cas échéant, les alternatives suivantes peuvent être proposées au prescripteur :

- la spécialité **SIBNAYAL®** (bicarbonate de potassium/citrate de potassium) 8 mEq ou 24 mEq granulés à libération prolongée, indiquée dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd) chez les adultes, les adolescents et les enfants âgés d'un an et plus.

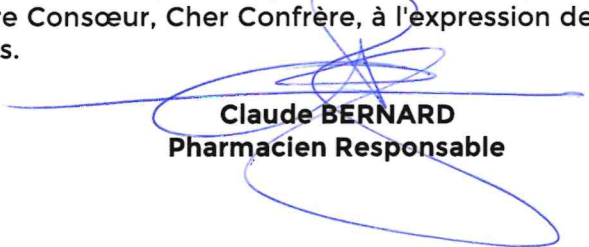
- la spécialité **UROCIT-K®** (citrate de potassium) 5 ou 10 mEq comprimé à libération prolongée, indiquée pour le traitement de l'acidose tubulaire rénale (ATR) avec lithiases calciques, de lithiases hypocitraturiques d'oxalate de calcium et de lithiases d'acide urique avec ou sans lithiase calcique. Elle est disponible en AAC depuis 2021.

- la réalisation de **préparations pharmaceutiques**, la matière première étant disponible auprès des fournisseurs habituels de matières premières à usage pharmaceutique.

Pour toute demande d'information sur nos médicaments, contactez-nous :

☎ : 01 46 69 90 63 ou infomed.pv@aphp.fr

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée par cette rupture et de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, à l'expression de nos confraternelles salutations.


Claude BERNARD
Pharmacien Responsable